

Groupe de travail de la société civile de la BAD

Bulletin d'information | Mai 2025



Membres du groupe de travail des OSC de la BAD lors des Assemblées annuelles de la BAD au Kenya (mai 2024).

À propos du groupe de travail de la BAD

Le Groupe de travail des OSC de la Banque africaine de développement (BAD) rassemble plus de 70 organisations de la société civile (OSC) d'Afrique et d'ailleurs.

Ensemble, nous œuvrons à promouvoir la responsabilisation et des investissements responsables dans le financement du développement international, tout en défendant les intérêts des communautés affectées par les projets de développement.

Nous sommes unis par une conviction commune : les projets de développement doivent être justes, inclusifs, transparents et bénéficier véritablement aux communautés locales. Nous suivons de près les projets et les politiques de la BAD, car derrière les grandes infrastructures et les projets de plusieurs millions de dollars se cachent des vies humaines, des droits, des terres et des écosystèmes. Nous soulevons des questions, tirons la sonnette d'alarme si nécessaire et proposons des alternatives.

Notre objectif est de veiller à ce que la voix des citoyens soit entendue, que les projets soient conçus avec les communautés – et non seulement pour elles – et que la responsabilisation soit plus qu'un simple mot à la mode. Elle doit devenir une pratique.

Avec cette newsletter, nous vous tiendrons informés des derniers développements, des événements majeurs, des études de cas et des histoires des communautés affectées par les projets financés par la BAD.

Dans ce numéro :

- Sommet Finance en commun 2025
- Mission 300 et le sommet de l'énergie
- L'examen du Mécanisme indépendant de recours (MIR) de la BAD débutera bientôt
- Le MIR en 100 mots
- Portrait: Veronique Mbole (GDA, Cameroon)
- Mises à jour, ressources et calendrier

Nous vous invitons à rester engagé, à partager cette publication avec vos réseaux et à participer activement à nos initiatives.



Inscrivez-vous à la newsletter

Les membres du groupe de travail des OSC de la BAD se joignent au sommet « Finance en commun »

Du 26 au 28 février, des centaines de représentant.e.s de banques publiques de développement, ainsi que des délégués du secteur privé, des gouvernements, des groupes de réflexion, du monde universitaire et de la société civile, se sont réunis au Cap, en Afrique du Sud, pour la 5e édition du Sommet « Finance en commun » (FICS). Cette année, le sommet, placé sous le thème « Favoriser les infrastructures et la finance pour une croissance juste et durable », était co-organisé par la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA) et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII).



« Ceux qui ont le pouvoir et l'argent élaborent des stratégies entre eux sur la manière d'aborder des questions telles que la transition énergétique juste, sans même mentionner les communautés. Ils ne réfléchissent même pas à ce que pourrait être une transition énergétique juste pour les communautés ni à la manière dont celles-ci peuvent s'impliquer dans ces discussions », a déclaré Busisiwe Kamolane-Kgadima, directrice adjointe du Centre d'études juridiques appliquées (Afrique du Sud).

Lors du Sommet, les banques de développement, dont la BAD, ont discuté des moyens d'accélérer la croissance, de mobiliser des capitaux privés et de promouvoir de nouveaux mécanismes financiers, en utilisant des termes à la mode tels que « durable », « vert » et « juste ». Mais une fois de plus, elles ont omis d'inclure dans ces discussions les personnes les plus touchées par leurs projets et leurs politiques, qui comprennent mieux ce que devraient être concrètement durable, vert et juste.



« Certains d'entre nous ont fait un long voyage pour venir ici », explique Agnes Koilel, militante autochtone masai du Kenya et membre de l'organisation locale Narasha Development Community, dont la communauté est touchée par les projets géothermiques d'Olkaria financés par la BAD. « Nous avons été déçus de constater que toutes ces séances n'étaient que des présentations, où les banques de développement ne parlaient qu'entre elles, sans nous donner l'occasion de poser des questions et de partager notre point de vue. »

Les membres du Groupe de travail des OSC de la BAD ont néanmoins tenté de faire entendre leur voix et de partager leurs revendications lors de deux sessions :

- **« Pourquoi un développement communautaire et local est essentiel »,** co-organisé avec Forus et d'autres OSC, avec la participation de **Fama Sarr** (activiste communautaire et dirigeante d'une organisation de femmes transformatrices de produits de la pêche au Sénégal, qui travaille en étroite collaboration avec Lumière Synergie pour le Développement). [Enregistrement complet ici.](#)
- **« Impact Talk : Financer l'avenir : pourquoi l'engagement communautaire est la clé du développement durable »,** avec Reitumetse Nkoti Mabula (directrice exécutive, Seinoli Legal Trust), qui a parlé d'un projet hydroélectrique problématique, le Lesotho Highlands Water Project.



En savoir plus et regarder une série de vidéos dans ce rapport multimédia



L'accès à l'énergie en Afrique demeure un défi majeur, environ 43 % des Africains n'ayant toujours pas accès à l'électricité. Le manque d'énergie propre et abordable freine l'éducation, la santé, l'agriculture et le développement économique, tandis que les communautés peinent encore à satisfaire leurs besoins énergétiques de base.

En janvier 2025, la BAD a accueilli le sommet régional de la Mission 300 à Dar es Salaam. Co-dirigée par la BAD et la Banque mondiale, la **Mission 300** est une initiative visant à connecter 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, grâce à l'expansion du réseau, à des mini-réseaux et à des systèmes solaires autonomes. Lors du sommet, les dirigeants africains ont approuvé la **Déclaration de Dar es Salaam** sur l'énergie, qui affirme leur engagement commun à promouvoir des réformes et des actions cruciales dans le secteur de l'énergie afin d'améliorer l'accès à l'électricité et à une cuisine propre, d'accroître la part des énergies renouvelables et d'accroître la mobilisation des capitaux privés. Si ces engagements sont nécessaires et ambitieux, les groupes de la société civile ont exprimé de vives inquiétudes.

Mission 300 s'appuie sur un financement privé massif dans un contexte de dette publique croissante et de scepticisme des investisseurs, et néglige les problèmes structurels tels que les inégalités d'accès, les infrastructures obsolètes, la marginalisation de certaines communautés et l'invisibilité des femmes.

[Consultez la déclaration complète du groupe de travail avant le Sommet de l'énergie](#)

Le groupe de travail des OSC de la BAD a présenté ces recommandations clés dans une déclaration conjointe

1) Engagement significatif des organisations de la société civile : pour garantir la transparence, l'inclusivité et la responsabilité, la BAD doit établir une plateforme de consultation continue de la société civile dans les pays cibles qui élaborent actuellement les pactes énergétiques nationaux.

2) Élimination progressive des combustibles fossiles : L'initiative Mission 300 ne donne pas la priorité aux combustibles fossiles dans les pactes nationaux spécifiques, laissant cet élément crucial à la discrétion de chaque pays. Nous exhortons la Banque à prendre l'initiative d'exclure les investissements dans les combustibles fossiles et à promouvoir un investissement accru dans les solutions décentralisées d'énergies renouvelables, qui garantissent des opportunités d'emploi diversifiées et significatives pour les 70 % d'Africains subsahariens de moins de 30 ans.

3) Prioriser les mécanismes de financement hors dette : Étant donné que de nombreux pays africains sont confrontés à des difficultés de service de la dette, ce qui limite les investissements dans les énergies renouvelables, Mission 300 a privilégié les prêts concessionnels et les garanties du secteur privé comme principaux mécanismes de financement. Nous encourageons la BAD à envisager des mécanismes de financement hors dette afin d'éviter d'endetter davantage les pays.



Crédit : Banque africaine de développement

Réunions de plaidoyer de LSD et BIC auprès des directeur·rice.s exécutifs et du Mécanisme indépendant de recours de la BAD

Depuis 2018, nous constatons un manque d'espaces d'engagement dédiés aux organisations de la société civile (OSC) dans le cadre des Assemblées annuelles de la BAD.

Bien que nous reconnaissons les efforts de la Banque pour organiser des forums continentaux et régionaux distincts pour les OSC, ces forums ressemblent souvent à des réunions de partenariat plutôt qu'à des plateformes de dialogue significatif et critique avec les décideurs de la Banque, y compris les administrateurs.

Parallèlement, les représentant.e.s de la société civile sont fréquemment confrontés à des **représailles et à des risques sécuritaires** lorsqu'ils interagissent avec la BAD. Par exemple, lors des Assemblées annuelles de l'année dernière à Nairobi, une quinzaine de représentant.e.s de la société civile du Groupe de travail des OSC de la BAD ont été empêchés d'assister à la cérémonie d'ouverture. Les forces de sécurité kenyanes les ont harcelés, confisqué leurs badges et expulsés du lieu de réunion.

Étant donné le rôle central des directeur·rice.s exécutifs dans les processus décisionnels de la BAD, nous pensons qu'un engagement significatif avec la société civile est essentiel pour combler les lacunes en matière de communication, partager les préoccupations des communautés, favoriser la compréhension mutuelle et explorer des pistes de collaboration. Cette approche s'inscrit dans la lignée des objectifs énoncés dans le nouveau **Plan d'action de la BAD pour l'engagement des OSC** (2024-2028).



En novembre 2024, Lumière Synergie pour le Développement (LSD) et Bank Information Center (BIC) se sont rendus au siège de la BAD à Abidjan et ont tenu plusieurs **réunions avec les bureaux des directeur·rice.s exécutifs**. LSD et BIC ont soulevé un certain nombre de questions, notamment les défis et les opportunités liés à l'engagement BAD-OSC, les cas d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels sur enfants (SEAH), les préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail (SST) dans les projets financés par la BAD, et des exemples de bonnes pratiques, comme le projet RVCTP en Gambie, où la collaboration avec la société civile a amélioré la mise en œuvre globale du projet.

En outre, LSD a présenté le cas de la **centrale électrique de Malicounda**, dans lequel 12 membres de la communauté touchés par le projet sont parvenus à un accord en décembre 2023 grâce à un processus de médiation constructif facilité par le Mécanisme indépendant de recours (MIR).

Les discussions ont également porté sur la manière dont la direction de la BAD peut répondre plus efficacement aux notes consultatives du MIR, notamment en participant à leurs événements de lancement, et sur le rôle des directeur·rice.s exécutifs dans la prévention et la réponse aux plaintes de la communauté.

Le BIC a fourni des mises à jour sur les projets suivis par ses partenaires (par exemple au Libéria, au Kenya et en Côte d'Ivoire) et a partagé une liste de contrôle sur l'exploitation et l'abus des drogues (SEAH) pour aider les directeur·rice.s exécutifs à initier des conversations et à soulever des questions critiques sur l'exploitation et l'abus des drogues (SEAH) chez les enfants dans les projets financés par la BAD.

À la suite de ces réunions de plaidoyer, il a été convenu de convoquer la toute première réunion publique des directeur·rice.s exécutifs/directions de la BAD et des OSC en 2025 afin de favoriser un engagement plus approfondi entre les directeur·rice.s exécutifs et la société civile.

L'examen du mécanisme de recours indépendant de la BAD débutera bientôt

Conformément à sa politique, le Mécanisme indépendant de recours (MIR) de la BAD doit être évalué tous les quatre ans, et la **Banque devrait lancer officiellement cette évaluation prochainement**. Nous appelons la BAD à garantir un **processus d'évaluation inclusif et transparent** qui renforce le MIR et son engagement en matière de responsabilisation et de recours.

Le processus d'évaluation devrait privilégier la collaboration avec les organisations de la société civile et les communautés locales, en particulier celles qui ont déjà utilisé le MIR et qui peuvent fournir des commentaires sur les performances du mécanisme et sur les améliorations possibles en matière de sensibilisation et de traitement des dossiers. Cela devrait inclure des réunions de consultation en personne et hybrides, organisées en plusieurs langues.



Crédit : Banque africaine de développement

La BAD devrait publier tous les documents pertinents à l'examen, y compris les rapports d'examen externe et les propositions de révision des politiques. Les parties prenantes devraient avoir de multiples occasions de commenter ces documents, et une matrice devrait être publiée pour chaque recommandation.

En 2021, le Conseil d'administration de la BAD a approuvé des changements radicaux au MIR qui ont abordé plusieurs domaines dans lesquels la politique du mécanisme était incompatible avec les pratiques courantes d'autres mécanismes de responsabilisation indépendants et ont renforcé son accessibilité, sa légitimité, sa transparence et son efficacité.

Alors que la BAD lance la revue du MIR en 2025, il faut s'engager à ne pas régresser ni à ne pas diluer la politique du MIR, et la nouvelle politique doit s'appuyer sur les améliorations adoptées en 2021.

Les changements recommandés incluent une plus grande flexibilité dans le séquençage des examens de conformité et de la résolution des problèmes, ainsi que la suppression des obstacles à l'accès au mécanisme. Il est important que cet examen se traduise par un engagement plus ferme de la BAD à remédier à la situation, notamment en élaborant un cadre de mesures correctives, en s'appuyant sur les récentes avancées de la Société financière internationale (IFI).

COMPRENDRE LE MIR EN 100 MOTS

Le **Mécanisme indépendant de recours (MIR)** a été créé en 2004 pour garantir le respect par la BAD de ses propres politiques et procédures. **Organe indépendant**, il ne rend pas compte à la direction de la BAD. Le MIR offre aux personnes affectées par les projets de la BAD un moyen de déposer plainte en cas de préjudice; de **demandeur des comptes** à la banque ; d'exiger un recours ou un retrait responsable.

Le MIR couvre toutes les opérations (compris via intermédiaires financiers) à travers 3 fonctions principales :

- **Résolution de problèmes** (médiation)
- **Examen de conformité** (enquête)
- **Services de conseil** (apprentissage interne).

Consultez la boîte à outils « Comprendre la BAD »

Rencontrez un membre du groupe de travail des OSC de la BAD : Véronique Mbole (Green Development Advocates | Cameroun)

Crédit : CHRD



Véronique Mbole est une jeune écologiste camerounaise qui défend les droits des communautés autochtones et locales au Cameroun et dans tout le bassin du Congo. Amoureuse passionnée de la nature, elle est profondément attachée à renforcer sa relation avec l'environnement, les populations, la culture et la Terre Mère dans son ensemble.

Ses efforts se concentrent sur la **promotion des droits des communautés locales et des peuples autochtones** - en particulier ceux touchés par des projets d'infrastructures et de conversion forestière à grande échelle - par le biais du soutien communautaire, de la formation et du renforcement des capacités, ainsi que du plaidoyer visant à encourager les gouvernements et les acteurs du secteur privé à respecter et à protéger les droits des autochtones.

Elle a rejoint l'équipe dynamique de **Green Development Advocates (GDA)**, Cameroun, en 2021.

Chez GDA, elle a travaillé en étroite collaboration avec les communautés affectées par la construction du **barrage hydroélectrique de Nachtigal** sur le fleuve Sanaga au Cameroun. Ce projet de 1,05 milliard d'euros, situé à 65 km au nord-est de Yaoundé, est développé par la société Nachtigal Hydro Power Company avec le soutien financier des Fonds européen de développement (FED), d'IFC, du gouvernement camerounais, d'Africa50 (une plateforme d'investissement créée par les gouvernements africains et la Banque africaine de développement) et de STOA.

En 2022, Véronique faisait partie de l'équipe GDA qui a aidé les communautés à soumettre des plaintes aux mécanismes indépendants de responsabilisation de plusieurs banques finançant le projet, dont la BAD.

La procédure de plainte a été couronnée de succès, Véronique ayant également joué un rôle clé en aidant les communautés à choisir leurs représentant.e.s et à participer à une médiation de 18 mois avec la société du projet. Bien qu'un accord ait été signé à l'issue de la médiation en mai 2024, les membres des communautés continuent de s'inquiéter du manque d'indemnisation.

Néanmoins, aux côtés des habitants de Nachtigal, Véronique et les autres membres de l'équipe GDA gardent espoir que la mise en œuvre de l'accord final bénéficiera à toutes les parties prenantes. Ils attendent des promoteurs du projet qu'ils évitent de répéter les erreurs du passé et qu'ils respectent les normes de sécurité exigées par les bailleurs de fonds.

En attendant une mise en œuvre satisfaisante de l'accord, Véronique a également joué un rôle déterminant dans l'autonomisation des femmes locales par le biais de leur association. Elle les a accompagnées dans la revendication de leurs droits liés au projet et dans l'adoption de pratiques agricoles et de stratégies de subsistance durables telles que l'agroécologie, la préservation et la transmission des semences autochtones et d'autres pratiques traditionnelles.



Réunions de plaidoyer avec la BAD

Le 8 mai 2025, la BAD a organisé son **Forum des OSC** à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il s'agissait d'un événement hybride auquel un nombre limité d'OSC ont été invitées à participer en personne, tandis que de nombreuses autres ont assisté en ligne. Le Groupe de travail des OSC de la BAD salue les efforts déployés par la BAD pour organiser ce forum. Toutefois,

- les critères utilisés par la Banque pour sélectionner les OSC invitées à participer en personne n'étaient pas clairs.
- La communication autour du forum n'a pas été faite en temps utile, ce qui a limité les possibilités d'une participation plus large.
- Le format hybride s'est avéré inefficace, car la réunion d'une journée a posé des difficultés aux participants en ligne en raison des problèmes d'accès à Internet et du décalage horaire.

Contrairement à d'autres banques de développement (par exemple, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement), la BAD a une fois de plus choisi d'organiser le Forum de la société civile comme un événement distinct plutôt que de l'intégrer dans ses réunions annuelles. De nombreuses OSC n'ont donc pas pu y assister, devant choisir entre le Forum et les réunions annuelles.

L'engagement entre les OSC et la Banque est essentiel et doit être significatif et inclusif. La BAD devrait réintégrer le Forum des OSC dans ses réunions annuelles, conformément aux pratiques établies par des institutions similaires, notamment la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Cela encouragera une participation plus large et favorisera un dialogue plus ouvert et plus efficace.

Et ensuite ?

MAI

26-30 : Assemblée annuelle de la BAD à Abidjan, Côte d'Ivoire

JUIN

5 : Journée mondiale de l'environnement

15 : Journée mondiale de l'alimentation

30 : Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4)

Consultez également [ce calendrier](#) sur le site Web de la BAD pour d'autres événements.



Ressources utiles

- [Boîte à outils des OSC sur la BAD \(par le groupe de travail des OSC de la BAD\)](#)
- [Boîte à outils anti-représailles \(par le MIR de la BAD\)](#)
- [Guide des IAM \(par l'UCCA\)](#)

[Abonnez-vous à la newsletter et restez en contact !](#)

